

DIRECTION

DE LA

SÛRETÉ GÉNÉRALE

COMMISSARIAT SPECIAL  
de  
Q U I M P E R

N° 1018



QUIMPER, le 10 Juin 1931

Le Commissaire Spécial,  
à Monsieur le Préfet du Finistère.

- Cabinet -

Conformément à vos instructions, j'ai l'honneur de vous faire connaître que la Société " L' UNION SPORTIVE DE LOCTUDY ", déclarée à la Préfecture le 9 Janvier 1931, et qui sollicite l'agrément prévu par l'Instruction du 7 Novembre 1908 (J.O. du 26 ) du Sous-Secrétaire d'Etat à l'Education Physique, a son siège à LOCTUDY, au domicile de son président, à la Petite-Forêt.

Elle a pour but la pratique des sports d'hiver, le foot-ball en particulier, le tir réduit, la natation et la Préparation Militaire. Un terrain sera prochainement aménagé à son usage à Langoz, dans des parcelles appartenant à M. WEST, en bordure de mer.

Le Bureau de la Société est ainsi composé :

Président d'Honneur: le Général de réserve de PEMPENTENYO de KERVÉRÉGUEN;

Président: PÉRON René, horticulteur à la Petite Forêt - républicain démocrate;

Secrétaire : GUIZIOU Louis, sans profession, demeurant chez ses parents à Langoz - U.R.D.-;

Trésorier: COUPA Daniel, comptable chez Boënnec, demeurant chez ses parents à la ferme de la Petite-Forêt - Communiste -.

MINISTÈRE  
DE L'INTÉRIEUR

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Membres : TAREAU Pierre, mareyeur à la Cale,

DIRECTION

U.R.D. -;

SUBÉTÉ GÉNÉRALE

Le RHUN Pierre (dit Perzy), marin-pêcheur à la

COMMISSARIAT SPÉCIAL

Cale - Communiste -;

U I M P S R

CARIOU Jean Louis (dit Digadaou), marin-pêcheur

N° 1018

et cordier à la Cale, - Radical-Socialiste -;

DREAU François, (dit Tek) marin-pêcheur à la Cale;

BALOUIN, marin-pêcheur à la Cale.



Les membres de la Société et du Bureau repré -  
sentent les opinions politiques les plus diverses. Toute  
discussion politique ou religieuse est interdite dans la  
Société aux termes des Statuts.

Elle n'est jusqu'alors affiliée qu'à la Ligue de  
l'Ouest de Foot-ball Association dont le siège est à  
Rennes. Mais elle envisage d'autres affiliations ulté -  
rieurement.

A titre d'indication, le Conseil Municipal de  
Loctudy vient, au cours de sa dernière séance, de lui  
refuser une subvention.

Il semble, en raison de sa création trop récente,  
que l'on puisse attendre jusqu'à l'an prochain une orga -  
nisation plus complète de cette société, encore en forma -  
tion, avant de lui accorder l'agrément sollicité.

Le Commissaire Spécial,

*[Signature]*



Président: FERON Louis, marin-pêcheur à la  
Petite-Voie - républicain démocrate;  
Secrétaire: GUISEY Louis, marin-pêcheur à la  
Petite-Voie - U.R.D.;  
Trésorier: GUZON Daniel, comptable à la  
Petite-Voie - U.R.D.;  
Commissaire Spécial de Lorient.